



African Legal Support Facility

ALSF

Facilité africaine de soutien juridique

FACILITÉ AFRICAINE DE SOUTIEN JURIDIQUE

HISTOIRES

VÉCUES SUR LE TERRAIN



DÉBLOQUER LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE NACHTIGAL AU CAMEROUN

L'ALSF apporte actuellement un soutien au gouvernement du Cameroun dans le cadre de la négociation par ce pays d'accords de projet pour la construction de son plus grand projet hydroélectrique, à savoir le projet hydroélectrique de Nachtigal. Ce projet d'une capacité de 420 MW, dont la valeur est estimée à 1,2 milliard de dollars EU, intégrera des barrages en béton compacté au rouleau, un canal usinier, une centrale électrique dotée de sept unités de production, une sous-station de production et une ligne de transport à construire sur le cours central du fleuve Sanaga à 65 kilomètres au Nord-Est de Yaoundé. Ce projet d'envergure contribuera à atténuer les pénuries chroniques d'électricité dans le pays, au moment où il vise à porter à 3 000 MW sa capacité actuelle d'environ 1 200 MW à l'horizon 2030. Cette nouvelle source d'énergie propre et renouvelable devrait commencer à alimenter en électricité le réseau national d'ici à 2020.



CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANTE CONNECTÉE AU RÉSEAU AUX SEYCHELLES

Avec le soutien et l'orientation techniques de l'ALSF, S.E. Wallace Cosgrove, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et du Changement climatique, a annoncé le lancement (lors du Forum africain sur l'énergie tenu à Maurice) de l'appel d'offre pour la conception, le financement, l'exploitation et la maintenance d'une centrale solaire photovoltaïque flottante connectée au réseau d'une capacité de 4 MW sur le lagon de Le Rocher, à Mahé.

Le projet solaire photovoltaïque des Seychelles sera le premier du genre en Afrique et l'une des premières centrales solaires photovoltaïques flottantes en eau salée au monde. Fait plus important encore, ce projet propre et innovant a le grand potentiel d'être reproduit ailleurs et de devenir une solution énergétique prometteuse et évolutive pour les États insulaires en manque de terres qui se tournent vers les énergies renouvelables. states as they turn towards more renewable energy.

EXPLOITER LE POTENTIEL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE AU MALI

L'accès limité à une énergie abordable entrave les opportunités économiques et sociales pour les Maliens. Les tarifs de l'électricité sont encore très bas, surtout en milieu rural. La plupart des ménages des zones rurales satisfont leurs besoins énergétiques en recourant à la biomasse (bois et charbon de bois), ce qui pose des problèmes de santé et aggrave également la dégradation de l'environnement.

Les énergies renouvelables ont le grand potentiel pour relever bon nombre de ces défis et peuvent contribuer au développement socio-économique et à la réduction de la pauvreté. Toutefois, son développement reste lent malgré un potentiel solaire, hydroélectrique et de biomasse considérable dans tout le pays. Dans ce contexte, le gouvernement vise à porter à 25 % la

part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national à l'horizon 2033.

Pour soutenir les efforts du gouvernement du Mali, la Facilité fournit une assistance juridique et technique visant à négocier et à conclure un accord de PPP et un CAE dans le but de créer 2 centrales photovoltaïques. Le travail en collaboration avec un cabinet d'avocats international recruté par l'ALSF a permis d'améliorer les compétences techniques et de négociation des responsables gouvernementaux et des experts nationaux maliens. On s'attend également à ce que les centrales électriques réduisent le déficit énergétique du pays et débloquent le potentiel caché de développement social et économique dans les zones ciblées.

PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LA GORGE DE BAKOTA EN ZAMBIE ET AU ZIMBABWE

L'ALSF a apporté un soutien à l'Autorité du fleuve Zambèze (ZRA) en assurant le renforcement des capacités pour la structuration du projet hydroélectrique de la Gorge de Batoka. Elle a dispensé une formation aux agents de la ZRA et aux responsables gouvernementaux de Zambie et du Zimbabwe. Le séminaire de renforcement des capacités a couvert les aspects juridiques et financiers de la négociation et de la structuration des partenariats public-privé, des projets hydroélectriques et l'élaboration de projets de production indépendante d'électricité bancables. La ZRA est l'agence d'exécution du projet hydroélectrique prévu de la Gorge de Batoka, une centrale électrique d'une capacité de 2 400 MW située le long du fleuve Zambèze, que se partagent la Zambie et le Zimbabwe. Le projet permettra à la Zambie et au Zimbabwe d'accroître leur capacité de production d'électricité, d'améliorer la sécurité énergétique, de faciliter l'exportation d'électricité vers d'autres parties de la région et de soutenir le développement des infrastructures régionales connexes.



“

Le projet est crucial non seulement pour les profils énergétiques des deux États contractants, mais également pour la région de la SADC et au-delà. Les nouvelles connaissances acquises, concernant le sondage du marché faible, les documents juridiques, la sollicitation d'emprunt et de capitaux propres, les processus d'appel d'offres, le bouclage financier et la mise en œuvre, nous apporteront une précieuse contribution, nous permettant de prendre des décisions sur le projet à partir d'une perspective éclairée.

*Ing. Munyaradzi Munodawafa, PDG
Autorité du fleuve Zambèze*

”

PARC ÉOLIEN DE TAIBA N'DIAYE AU SÉNÉGAL



L'ALSF a apporté son soutien au gouvernement du Sénégal dans le cadre de ses négociations d'un contrat d'achat d'électricité et des accords connexes, en vue de construire un parc éolien, le premier du genre dans le pays et le plus grand de l'Afrique de l'Ouest. Ce projet est situé dans la ville rurale de Taïba N'Diaye (région de Thiès) et produira plus de 158 MW. Une fois achevé, il fournira de l'électricité propre, efficiente et fiable au réseau sénégalais en augmentant la capacité de production et en contribuant à atténuer les pénuries d'électricité au Sénégal.

Au moment où le pays s'efforce de devenir un acteur régional des énergies renouvelables sur le continent, le projet de parc éolien de Taïba Ndiaye s'aligne sur l'objectif du gouvernement sénégalais d'atteindre une production de 20 % d'énergies renouvelables d'ici à 2020, et devrait également améliorer les opportunités d'emplois locaux dans les zones rurales.

LA BAD ET L'ALSF ŒUVRENT À LA RÉALISATION DU NOUVEAU PACTE POUR L'ÉNERGIE EN AFRIQUE

Sous la direction du Président de la Banque africaine de développement, Dr. Akinwumi Adesina, la Banque a élaboré un « Nouveau Pacte pour l'énergie », qui trace la voie vers un avenir où chaque habitant de la région pourra tirer parti de la combinaison des réseaux énergétiques de l'Afrique.

L'ALSF s'engage à soutenir cette initiative visionnaire en facilitant les transactions énergétiques à travers le continent. La Facilité a fourni aux gouvernements africains des conseils sur plus de 15 négociations de CAE, ce qui représente un potentiel énergétique combiné de 4000 MW. Pour ce qui est de l'avenir, l'ALSF s'est engagée à élaborer de nouveaux modèles d'accords, des boîtes à outils pour le secteur de l'électricité et à fournir de nouvelles opportunités de formation, en vue de débloquer le potentiel de l'Afrique en matière de ressources renouvelables et non renouvelables.

SOUTENIR L'ÉLABORATION DE PROJETS D'INFRASTRUCTURE TRANSFORMATIONNELLE

NOUVEL AÉROPORT DE BUGESERA AU RWANDA

Grâce au soutien de l'ALSF, le gouvernement du Rwanda a signé avec succès un contrat de concession pour la construction et l'exploitation du nouvel aéroport, ce qui positionne Kigali comme un centre névralgique pour les affaires et les voyages dans la sous-région.

D'un coût estimé à 700 millions de dollars EU, ce projet aéroportuaire est conçu pour être exécuté en quatre phases, dont la première comprendra environ 27 mois de construction, pour un coût estimé à 400 millions de dollars EU. Il devrait être achevé d'ici à 2019, année au cours de laquelle l'aéroport sera en mesure d'accueillir 3 millions de passagers par an.

La construction de l'aéroport de Bugesera est alignée sur la Vision 2020 du Rwanda - une ambitieuse stratégie visant à transformer le Rwanda en un pays à revenu intermédiaire et reposant sur les connaissances d'ici à la fin de la décennie. Le projet s'inscrit également dans le cadre de la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté du pays.

Le projet est conçu et mis en œuvre dans le but de promouvoir un développement socio-économique à Bugesera, à Kigali et dans d'autres parties de la province orientale. L'aéroport continuera à stimuler le développement du secteur de l'aviation en soutenant la croissance de RwandAir avec de nouvelles installations et des opportunités de formation. Le projet devrait créer environ 2 000 emplois pour les résidents locaux.

“ *Lorsque nous avons approché l'ALSF, elle nous a rapidement aidés à acquérir l'expertise nécessaire pour structurer le projet, afin qu'il attire des capitaux privés. Depuis lors, de nombreuses banques ont indiqué qu'elles souhaitent y participer. Le don de l'ALSF comprend également une composante de renforcement des capacités qui garantit que les experts recrutés formeront les Rwandais, afin de leur permettre d'assurer le suivi de l'élaboration du projet, ainsi que de structurer les futurs projets de la même manière* ”

Emmanuel Rugambwa, Conseil du développement du Rwanda



CREER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX PPP AU BURKINA FASO

L'ALSF reconnaît que de nombreux pays à travers le monde se sont tournés vers les partenariats public-privé (PPP) pour concevoir, financer, construire et exploiter des projets d'infrastructure. Elle apprécie également l'existence de bonnes pratiques et d'outils largement connus. Toutefois, de nombreux gouvernements sont encore à la traîne en termes de préparation, de passation de marchés et de gestion de PPP efficaces qui répondent aux besoins de leurs citoyens.

Dans cette perspective, l'ALSF a aidé le gouvernement du Burkina Faso à renforcer les capacités juridiques et techniques pertinentes en vue de traiter de manière adéquate et appropriée les transactions dans le domaine des PPP. Le soutien fourni a porté sur la rédaction de documents types d'appel d'offres et de modèles de contrats de PPP applicables à tout secteur, en mettant un accent particulier sur les transactions concernant les infrastructures de routes à péage.

Parmi les activités spécifiques, on peut citer les suivantes : examen et analyse préliminaire du cadre législatif et réglementaire des PPP ; élaboration

d'une « boîte à outils » comportant des documents juridiques types pour la passation de marchés et un modèle de contrat de PPP ainsi que des documents types pour le secteur des infrastructures de routes à péage ; et organisation d'un séminaire de formation sur le renforcement des capacités à l'intention des responsables gouvernementaux et des avocats locaux. Les compétences acquises seront, sans aucun doute, essentielles pour aider le pays à négocier des contrats de PPP équitables dans les années à venir.

“ *Je voudrais témoigner notre gratitude à l'ALSF pour son soutien à la préparation de nos PPP et de nos dossiers de contrats types. Nous avons commencé à nous en servir pour la sélection de partenaires privés et un arrêté ministériel a été signé pour les rendre obligatoires à compter du mois de janvier 2019.* ”

Philippe Palenfo, Directeur chargé des PPP au Burkina Faso, Ministère des Finances

GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DANS L'INTÉRÊT DES GÉNÉRATIONS FUTURES

MISER SUR LES RÉSERVES PÉTROLIÈRES AVÉRÉES DE L'UGANDA

Suite à une série de négociations non concluantes, le Gouvernement ougandais a exprimé le besoin de conseils juridiques, en raison de négociations déjà programmées et approchant à grands pas. L'ALSF a approuvé l'octroi d'un don pour un soutien technique visant à consolider et améliorer le processus. En juillet 2017, l'Ouganda a sélectionné un consortium pour construire et exploiter une raffinerie de pétrole brut qui traitera, à terme, le pétrole extrait des champs en cours de mise en valeur par Total SA et Tullow Oil Plc.

Le personnel de l'ALSF a assisté à la première série de négociations tenues en août 2017 entre le gouvernement ougandais et le consortium sélectionné. Ces négociations ont abouti à un accord-cadre de projet assorti d'échéanciers bien détaillés et d'une répartition des responsabilités.

Située dans le district de Hoima dans la région de l'Ouest, la raffinerie devrait doubler sa capacité de traitement, passant de 30 000 à 60 000 barils par jour. À partir de 2020, l'usine sera approvisionnée avec plus de 6,5 milliards de barils de brut par les champs exploités par Total, Tullow basée à Londres et CNOOC Ltd en Chine.





“

Le soutien que l'ALSF a apporté à l'Ouganda lors des négociations ayant abouti à la construction de cette raffinerie a été inestimable. L'expertise juridique, commerciale et technique fournie a enrichi l'équipe chargée des négociations et a fortement accéléré la vitesse d'exécution du projet

”

Peter Muliisa, Compagnie pétrolière nationale de l'Ouganda

OUTILLER LES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT SOMALIEN POUR NÉGOCIER DES ACCORDS DE PARTAGE DE PRODUCTION (APP)

Les réserves potentielles de pétrole et de gaz en mer de la Somalie ont attiré l'attention de nombreuses compagnies pétrolières internationales. En cas de bonne gestion, le potentiel de ces réserves fournira des sources de revenus constantes qui pourraient servir de catalyseurs du développement économique de la Somalie.

Afin de tirer pleinement parti de ces ressources, le gouvernement somalien a sollicité l'ALSF pour bénéficier d'un soutien visant à préparer ses ministères techniques à la négociation d'éventuels APP si des réserves de pétrole ou de gaz étaient découvertes. Ensemble, l'ALSF et le gouvernement somalien ont élaboré un modèle d'APP qui servira de base aux négociations futures. La Facilité 'a également apporté son soutien au gouvernement dans l'élaboration d'une boîte à outils visant à compléter les modèles d'accords.

Le modèle d'accord et la boîte à outils ont été présentés lors d'un atelier de renforcement des capacités au cours duquel des responsables gouvernementaux ont suivi une formation sur la négociation des APP. Cette formation a été réalisée en collaboration avec un cabinet d'avocats tanzanien, avec la participation d'avocats kényans, d'avocats internationaux et d'experts du Centre de droit et politiques énergétiques, pétroliers et miniers (CEPMLP) de l'Université de Dundee'. Grâce à cette formation et au soutien apporté, la Somalie est plus à même de négocier des transactions équitables et équilibrées en cas de découverte de réserves de pétrole et de gaz. Ces transactions seront destinées à stimuler le développement économique du pays.



“ La formation était appropriée et fort importante pour nous en tant que ministère, et ce, en raison du nouveau modèle d'APP ; c'est la première fois que nous en disposons'. À présent, au terme de cette formation, nous pensons avoir acquis un certain nombre de connaissances et une meilleure compréhension. La participation à cette formation était d'une très grande importance pour nous, d'autant plus que nous estimons désormais disposer d'une équipe à même d'aller négocier en se servant du nouveau modèle d'APP. ”

Jamal Mursal
Directeur de cabinet
Ministère du Pétrole et des Ressources minérales.

“ Avant l'atelier, « j'estimais que j'étais fort peu outillé, que ma capacité de négociation était limitée.. Désormais, je me sens en mesure de diriger une équipe de négociateurs », a déclaré le Directeur des opérations en amont au ministère du Pétrole et des Ressources minérales. ”

Abdulkadir A. Hussein.



RENFORCER LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE DANS LE SECTEUR DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN AFRIQUE

Au cours des dernières années, le secteur des industries extractives a connu une hausse soutenue des prises de participation des gouvernements dans l'ensemble de la région africaine. À mesure que s'accroît la prévalence des sociétés minières nationales (SMN), l'on note une hausse correspondante du besoin de régimes de bonne gouvernance et de péréquation des retombées.

En vue de répondre à ces besoins émergents, l'ALSf a lancé un programme de renforcement des capacités visant à renforcer les compétences en gouvernance d'entreprise des membres des conseils d'administration agissant en qualité de représentants des États.

Conçu pour faire acquérir aux représentants gouvernementaux participants une compréhension plus complète des questions entourant la gestion efficace des prises de participation des États, le programme comportait des discussions

interactives, des exercices pratiques et des conférences données par des avocats internationaux et des experts en gouvernance reconnus pour leur expérience dans les prises de participation des États.

Le programme de formation a exploré un large éventail de sujets, notamment les responsabilités fiduciaires des administrateurs, la gestion des risques, les conflits d'intérêts potentiels et les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.





FAÇONNER L'AVENIR DU SECTEUR MINIER EN GUINÉE

L'industrie extractive, en particulier le secteur minier, joue un rôle important dans l'économie guinéenne. Elle contribue à plus de 20 % au PIB du pays et à près de 90 % aux recettes d'exportation. Toutefois, le secteur a le potentiel d'apporter une contribution bien plus importante à la transformation sociale et économique du pays. Conscient de ce fait, le Gouvernement s'est engagé dans le processus visant à faire en sorte que ses conventions et accords miniers obsolètes soient conformes aux normes et meilleures pratiques internationales de l'industrie extractive.

Afin d'aider le gouvernement guinéen, l'ALSF apporte son soutien à l'examen et à la négociation des nouveaux contrats miniers et de ceux existants. En collaboration avec la BAD, la Facilité a examiné 19 conventions et titres miniers. Nos interventions aident la Guinée à négocier des contrats équitables et durables qui maximiseront les bénéfices et entraîneront une croissance inclusive dans le pays.



RENFORCER LES CAPACITÉS DE NÉGOCIATION D'ACCORDS ÉQUITABLES DANS LE SECTEUR DES INDUSTRIES EXTRACTIVES AU MALAWI

En collaboration avec l'International Senior Lawyers Project, l'ALSF met en œuvre un programme de renforcement des capacités visant à aider le gouvernement du Malawi dans le secteur des industries extractives à négocier des accords d'exploration minière et gazière. Grâce à ce projet, 35 responsables gouvernementaux ont bénéficié d'une formation sur un large éventail de sujets, à savoir : les questions précontractuelles, la rédaction et la négociation des clauses contractuelles clés, les aspects fiscaux, les accords de développement communautaire et le règlement des litiges. Lors d'un séminaire tenu en décembre 2016, des responsables gouvernementaux ont également participé à une session de négociation type afin de doter les participants de certaines compétences pratiques en négociation. L'ALSF aide également le gouvernement à finaliser un modèle d'Accord de partage de production.



“

Le projet n'aurait pas pu arriver à un moment plus opportun... Il est donc essentiel que l'ALSF et l'ISLP aient jugé nécessaire d'organiser cet atelier qui, sur les plans technique et juridique, outillera notre équipe de négociation et lui donnera les moyens de garantir le développement et l'exploitation durables des ressources minérales.

”

M. Bright Msaka, ministre des Ressources naturelles, de l'Énergie et des Mines du Malawi

RENFORCEMENT DE LA LÉGISLATION RWANDAISE SUR LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Au regard de la multitude des secteurs de croissance dans la région africaine, on peut souvent et facilement négliger les contributions potentielles de l'exploitation minière au développement socio-économique à long terme d'un pays. Un secteur minier mature et bien réglementé peut non seulement créer de nouveaux emplois et de nouvelles sources de revenus, mais aussi favoriser le développement d'une main-d'œuvre plus qualifiée et promouvoir de nouveaux investissements dans les soins de santé, l'éducation, les infrastructures nationales.

Nonobstant ce fait, en l'absence d'un cadre juridique et politique solide, ces avantages échappent souvent aux décideurs africains. Dans le but d'améliorer le cadre politique existant de son industrie minière, le gouvernement du Rwanda a demandé à l'ALSF de lui fournir un soutien pour le renforcement des capacités dans le domaine de la législation et de l'élaboration des politiques.

Avec l'aide d'experts-consultants, la Facilité a organisé des séminaires de renforcement des capacités qui ont aidé les responsables rwandais participants à rationaliser leur cadre réglementaire, à mettre en place un régime fiscal stable et transparent, à améliorer la disponibilité des données géologiques et à exploiter le plein potentiel du secteur minier national. Ces capacités nouvelles et améliorées aideront l'industrie extractive rwandaise à opérer sa pleine transition pour devenir un moteur du développement économique, dont les produits et les résultats s'alignent étroitement sur la Vision minière africaine (VMA).



DOTER LES DÉCIDEURS AFRICAINS D'UNE MEILLEURE CAPACITÉ DE NÉGOCIATION

La découverte de gisements de pétrole et de minéraux à grande échelle a le potentiel de faire naître des visions nationales de prospérité et de développement économiques. Toutefois, ces rêves sont souvent suivis d'un réveil brutal, notamment lié aux défis financiers et commerciaux tenant à la transformation des actifs souterrains en projets extractifs couronnés d'un succès financier.

En réponse à une demande de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, l'ALSF a organisé deux ateliers à Ouagadougou, au Burkina Faso, sur les meilleures pratiques de gestion des contrats d'exploration et d'exploitation pétrolière et minière.

Il est communément admis que les défis liés à l'exploitation des richesses pétrolières et minérales nouvellement découvertes sont plus étroitement liés à des questions techniques et d'ingénierie. Pourtant, l'expérience récente de l'ALSF avec ses PMR indique que les capacités de négociation et une bonne compréhension du financement international constituent souvent les éléments manquants qui ont pour effet de retarder, voire de compromettre la mise en valeur de ces ressources.

Conformément à son mandat qui est de renforcer les capacités juridiques durables en Afrique, les deux ateliers de l'ALSF visaient à promouvoir la structuration efficace des investissements miniers, ainsi que la négociation et la gestion optimale des contrats pétroliers. Ces deux événements ont enregistré la présence de 54 participants, dont des représentants ministériels issus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.



PRÉPARER LA PROCHAINE GÉNÉRATION D'EXPERTS AFRICAINS DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

Au moment où les gouvernements africains cherchent à exploiter leurs ressources minérales de manière stratégique pour un développement étendu et inclusif, dans le droit fil de la Vision minière africaine, le besoin de capacités juridiques solides et durables dans l'industrie extractive est plus important que jamais. Consciente de ce fait, l'ALSF a organisé un atelier de 10 jours sur la législation minière à Nairobi, en coopération avec l'Université Strathmore, Extractives Baraza, et la Banque mondiale.

Cet atelier a fourni à ses 39 participants un programme intensif incluant des conférences, présentations, visites de terrain et exercices interactifs en groupe, et ce, sur tous les aspects de l'industrie minière. Les attestations décernées aux étudiants participants - issus de 23 universités africaines de toute la région - témoignent de la solidité de la formation technique dispensée tout au long de l'atelier. Suite aux évaluations faites par les coordonnateurs du projet, plusieurs des étudiants diplômés seront invités à rejoindre le programme de l'Atlas des législations minières africaines (AMLA) en tant que membres de l'Équipe de recherche juridique (LRT).

L'atelier sur l'AMLA a permis aux participants d'acquérir une nouvelle compréhension des questions émergentes qui régiront l'avenir de l'industrie extractive, lesquelles vont de la transparence et de la responsabilité sociale d'entreprises à l'équilibre entre les sexes, en passant par les droits des travailleurs et la protection environnementale.

“

La vaste richesse minérale de l'Afrique n'a pas été transformée en capital. Cette situation s'explique par les déficits, à l'échelle régionale, de connaissances, de financement et de technologie, qui doivent tous être importés de l'étranger. En conséquence, les gouvernements africains se voient dans l'obligation de négocier avec les entreprises et les investisseurs étrangers, souvent à leur détriment. La plateforme de l'AMLA uniformise les règles du jeu en fournissant des exemples contemporains de règlements, de contrats et de lois miniers en Afrique

”

Fallou Samb, Conseiller spécial du Président du Sénégal

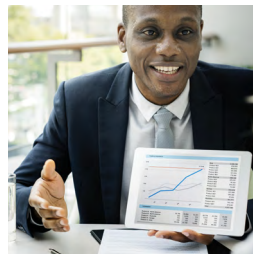


RÉSOLUTION DES PROBLÈMES DE LA DETTE PUBLIQUE DE L'AFRIQUE

RENÉGOCIATION ET RÉDUCTION DE LA DETTE EN GUINÉE-BISSAU

L'ALSF a fourni à la Guinée-Bissau un soutien dans le domaine des litiges avec les créanciers et des services de conseil au moment où le pays négociait l'encours de sa dette envers la Banque d'export-import de Chine (Exim Bank). Ce soutien a débouché sur une série de négociations pour le règlement et la restructuration de la dette achevée à Singapour en septembre 2017. La Guinée-Bissau et Exim Bank ont convenu d'une réduction de 90 % de l'encours de la dette du pays, ce qui lui a permis d'économiser plus de 45 millions de dollars EU.

Cette réduction de 90 % de la créance représente une réalisation importante pour le gouvernement bissau-guinéen, qui s'est efforcé de ramener le remboursement de la dette extérieure à des niveaux viables. En outre, les interventions de l'ALSF démontrent qu'avec le soutien et les conseils juridiques et financiers appropriés, les ratios dette/revenus des PPTÉ peuvent être réduits, facilitant ainsi la poursuite du développement économique.



RELEVER LE DÉFI DE LA DETTE COMMERCIALE AU SOUDAN

Le Soudan continue d'être en situation de surendettement. Selon le FMI, la dette extérieure du Soudan, en termes nominaux, s'élevait à environ 50 milliards de dollars EU en 2015, avec 84 % d'arriérés.

Dans le but d'aider le gouvernement du Soudan, l'ALSF a recruté un conseiller juridique chargé d'élaborer une stratégie visant à faire face aux réclamations commerciales privées contre le pays et ce, en vue de faciliter le processus de règlement de la dette. Cette intervention aidera le Soudan à accéder aux financements extérieurs des donateurs et des institutions financières multilatérales pour soutenir le développement économique.



NOS PRODUITS À SUCCÈS DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CONNAISSANCES

SÉRIE DE MANUELS POUR COMPRENDRE L'ÉLABORATION DES PROJETS D'ÉLECTRICITÉ

En partenariat avec l'initiative « Énergie pour l'Afrique » du gouvernement des États-Unis et le Programme de développement du droit commercial (CLDP) du ministère du Commerce des États-Unis, l'ALSF a travaillé à l'élaboration d'une série de manuels visant à parvenir à une compréhension commune des meilleures pratiques pour développer des projets d'électricité réussis.

La série « Comprendre » compte désormais un total de trois manuels, dont 40 000 exemplaires ont été imprimés et des dizaines de milliers d'autres ont été téléchargés en ligne. Plus spécifiquement, l'ALSF a noué un partenariat avec le CLDP et d'autres institutions pour élaborer les manuels intitulés Comprendre les contrats d'achat d'électricité, Comprendre le financement des projets d'électricité et Comprendre la passation de marchés de projets d'électricité que les responsables gouvernementaux africains utilisent actuellement lorsqu'ils négocient les transactions sur le financement des projets.





BASE DE DONNÉES DU PPPIRC

—disponible à l'adresse : <http://ppp.worldbank.org>.

La Facilité poursuit son partenariat avec le Centre de ressources des PPP dans le secteur des infrastructures (PPPIRC) de la Banque mondiale, afin de fournir des accords types pour les projets de PPP. Dans l'optique de faciliter et de stimuler l'élaboration des PPP dans la région, l'ALSF a soutenu l'expansion du contenu disponible du site Web en diffusant régulièrement de nouveaux profils nationaux de PPP, en encourageant l'utilisation de dispositions uniformisées dans les accords de projets de PPP et en soutenant l'élaboration de nouveaux supports de formation multimédia et multilingues.

ATLAS DES LÉGISLATIONS MINIÈRES AFRICAINES (AMLA)

—Disponible à l'adresse: <http://www.a-mla.org>.

Initié conjointement par la Banque mondiale, l'ALSF et l'Union africaine en 2013, l'Atlas des législations minières africaines (AMLA) vise à recueillir, organiser et diffuser largement les lois et règlements miniers mis en œuvre dans la région. La base de données disponible en ligne est gratuite et permet aux législateurs et chercheurs africains de comparer aisément les cadres juridiques utilisés sur le continent.

En juillet 2017, la Banque mondiale a transféré le leadership de la mise en œuvre du projet à l'ALSF, qui a organisé depuis lors quatre grands événements de renforcement des capacités liés à l'AMLA, en tirant parti de la plateforme pour renforcer les connaissances régionales sur les lois, codes et règlements miniers africains.

ALSF

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



PARTENAIRES FINANCIERS



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPEMENT



Global Affairs
Canada

Affaires mondiales
Canada



Government of India



UKaid
from the British people



Government of Guinea



NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS



Ministry of Foreign Affairs
of the Netherlands

IsDB 
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

**POWER
AFRICA** 
A U.S. GOVERNMENT-LED PARTNERSHIP



german
cooperation

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

KFW





ALSF

Facilité africaine de soutien juridique
Immeuble CCIA, Plateau 01
B. P 1387 Abidjan, Côte d'Ivoire
Téléphone: (+225) 20 26 35 96
<http://www.aflsf.org>
alsf@afdb.org